

AXE 1

LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

Déterminant : Services préventifs pour les jeunes





Définition

Les adolescent·es et les jeunes adultes ont des besoins spécifiques en matière de services de santé. L'OMS définit une série de critères pour adapter les services à leur réalité, les rendre réellement accessibles et ainsi apporter les bénéfices de santé et de bien-être visés pour les jeunes et leurs familles (OMS 2015).

Services de type clinique jeunesse : ces cliniques se caractérisent par la présence d'une équipe multidisciplinaire (médecin, infirmier·ère praticien·ne spécialisé·e (IPS), infirmier·ère et intervenant·e social·e) qui offre aux adolescent·es principalement des services préventifs et curatifs en matière de santé sexuelle, d'habitudes de vie, de comportements sécuritaires, de compétences personnelles et sociales et de santé mentale. Elles sont situées près des milieux de vie des jeunes, soit dans les écoles secondaires, les cégeps, ou encore les CLSC.

Aire ouverte (AO) : le programme s'inscrit en complémentarité aux services de type clinique jeunesse en cherchant à faciliter davantage l'accès aux services publics. Il s'adresse à tous les jeunes de 12 à 25 ans et à leurs familles, en particulier ceux qui n'utilisent pas ou peu les services de santé. Le programme se distingue par sa façon d'entrer en contact avec eux, de les rejoindre, de leur offrir des services et d'assurer le maintien du lien tout au long de leur parcours à l'aide d'un réseau de services intégré pour les jeunes (RSIJ). Aire ouverte se distingue par une organisation des services effectuée avec la participation des jeunes et celle des partenaires intra-établissements et intersectoriels. Alors que la prévention et la promotion de la santé et du bien-être figurent parmi les besoins à combler, les conditions de vies difficiles et variées font aussi partie des préoccupations reliées à l'offre de services.

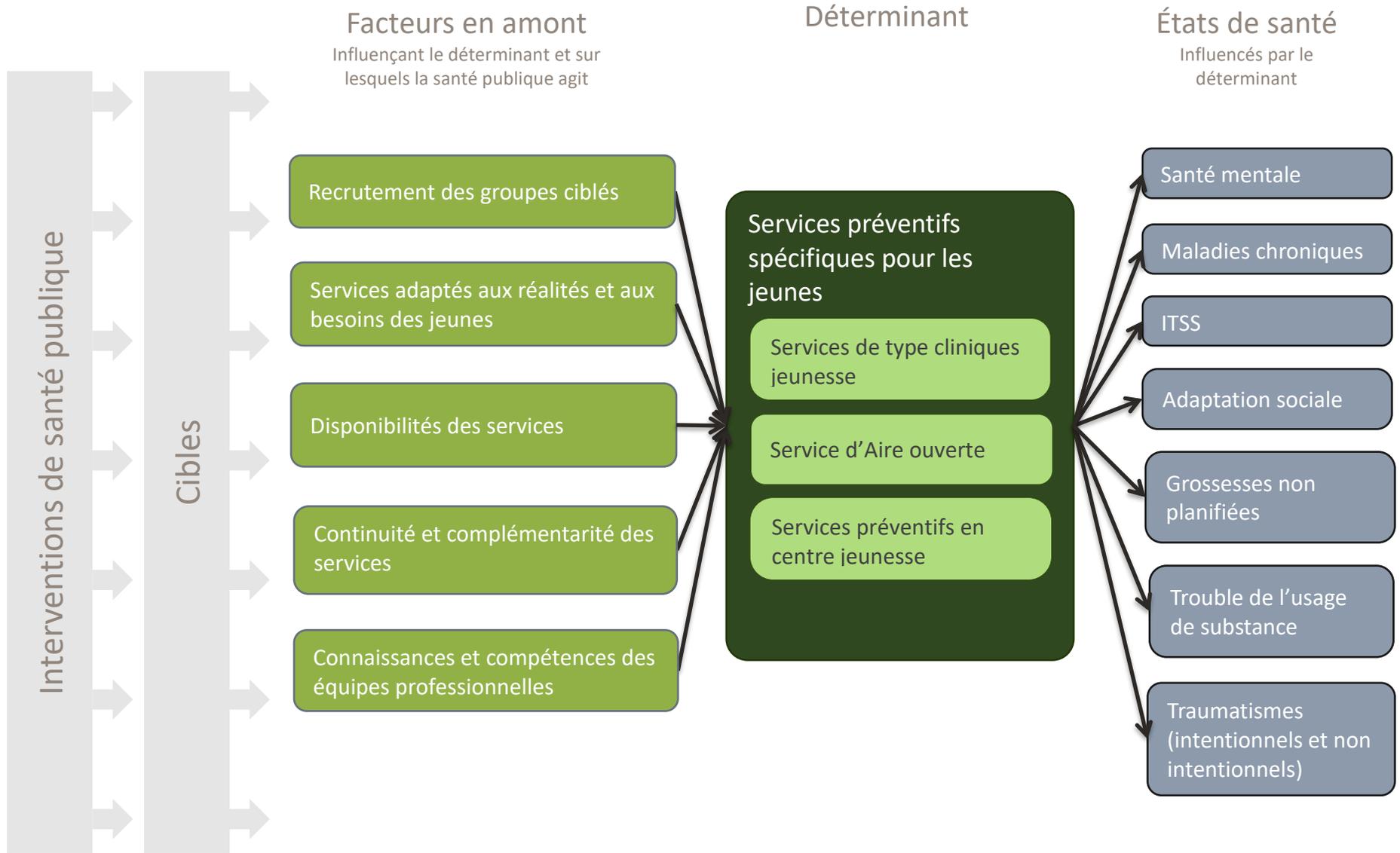
Centres Jeunesse : les centres de la région de Montréal (Centre jeunesse de Montréal – Institut Universitaire et Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw) offrent des services psychosociaux et de réadaptation à près de 20 000 jeunes annuellement, dont environ 2200 sont hébergés dans des ressources institutionnelles ou en foyers de groupe. En plus des services reliés à leur mission de protection, ils dispensent aux jeunes hébergés des services de première ligne, de promotion de la santé et de prévention sur les problématiques les plus courantes (ex. : éducation à la sexualité, prévention de l'anxiété et de la consommation à risque de substances psychoactives, saines habitudes de vie, transition à la vie adulte, etc.).

Pertinence

Les adolescent·es et les jeunes adultes ont de nombreux besoins en termes de promotion de la santé, de prévention de problèmes de santé courants et de services de première ligne. C'est que le passage vers la vie adulte est marqué par de nouvelles responsabilités. Alors que les jeunes ont la capacité de faire face à des situations inhérentes à cette période, ils se trouvent parfois dans l'incapacité de gérer certaines situations, ce qui présente un risque pour leur santé mentale et leur intégrité physique. Plusieurs ne désirent pas parler à leur médecin de famille de certains de leurs problèmes pour des raisons de confidentialité (consommation de substance, sexualité, problèmes émotionnels). Les barrières d'accès aux services pour cette population sont alors nombreuses, en particulier pour ceux qui vivent en situation de vulnérabilité ou d'exclusion. De plus, les opportunités de participation à des activités de promotion de la santé ou de prévention sont plus rares pour les jeunes qui ne fréquentent pas ou peu les milieux scolaires.

Actuellement, tous les CIUSSS de l'île de Montréal offrent des services de type clinique jeunesse, le plus souvent en milieu scolaire et en CLSC. Depuis 2018, l'arrivée des services Aire ouverte et la coordination de l'offre de services globale destinés aux jeunes qu'elle entraîne représente une opportunité unique de réfléchir à la qualité et à l'équité d'accès à l'offre de services préventifs et aux activités de promotion et de prévention destinées aux jeunes montréalais·es pour les prochaines années. Enfin, dans la foulée de la commission Laurent, les centres jeunesse ont été invités à amplifier leurs activités de prévention. Offrir des services de promotion et de prévention dans les centres jeunesse peut favoriser le bien-être et la santé des jeunes hébergés et réduire les inégalités sociales de santé.

La pandémie de COVID-19 a également eu des répercussions sur la santé et le bien-être des jeunes montréalais·es, des impacts sur leur santé mentale, leur sexualité et leur consommation ainsi que sur leur accès aux services préventifs.





Objectifs sur le déterminant et ses composantes

1. Augmenter la proportion de jeunes de 12 à 25 ans qui utilisent les services de type clinique jeunesse ou Aire ouverte ;
2. Augmenter la proportion de jeunes de 12 à 25 qui ont accès à des services préventifs spécifiques et adaptés ;
3. Augmenter la proportion de jeunes de 12 à 25 hébergés dans les centres jeunesse qui ont accès à des services préventifs spécifiques et adaptés.

SERVICES DU PNSP ASSOCIES : 1.6, 1.10, 2.3, 2.8.

Offre de services de santé publique

OBJECTIFS SUR LES FACTEURS EN AMONT	INTERVENTIONS DE LA DRSP	INTERVENTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE DES CIUSSS	INTERVENTIONS D'AUTRES SECTEURS
Services de type clinique jeunesse et Aire ouverte			
<p>1. D'ici 2025, l'ensemble des jeunes de 12 à 25 ans aura accès aux services des Aires ouvertes et des cliniques jeunesse.</p> <p>Recrutement des groupes ciblés</p> <p>2. D'ici 2025, les jeunes de 12 à 25 ans les plus vulnérables seront rejoints par les services d'Aire ouverte dans leurs milieux de vie.</p> <p>Disponibilité des services</p> <p>3. D'ici 2025, les services de type clinique jeunesse et Aire ouverte seront disponibles à proximité géographique des populations cibles et selon des heures d'ouverture et des mécanismes d'accès avec et sans rendez-vous adaptés aux populations cibles.</p>	<p>1. Expertise-conseil auprès des équipes dédiées Aire ouverte des CIUSSS pour la définition des clientèles cibles et des moyens pour les rejoindre.</p> <p>2. Production d'outils de référence à l'intention des gestionnaires, des professionnel·les et des intervenant·es des CIUSSS sur l'équité et les barrières d'accès aux services préventifs spécifiques pour les jeunes de 12 à 25 ans à Montréal (entre différents groupes ou territoires), en soutien à la planification des services et aux activités de démarchage.</p>	<p>1. Concertation avec les partenaires du réseau de services intégrés jeunesse pour favoriser le démarchage dans les milieux de vie fréquentés par les jeunes, pour les amener à utiliser les services offerts dans les services de type clinique jeunesse et Aire Ouverte. Incontournable</p>	-
<p>Services adaptés aux réalités et aux besoins des jeunes</p> <p>4. D'ici 2025, les services de type clinique jeunesse, Aire ouverte, et</p>	<p>3. Représentations auprès des décisionnaires (gestionnaires concernés dans les CIUSSS) pour bonifier l'offre de services d'activités de promotion et</p>	<p>2. Diffusion d'information aux jeunes en matière de santé mentale positive, de sexualité saine et responsable, de</p>	<p><i>Organismes communautaires :</i></p> <p>1. Interventions individuelles et de</p>



OBJECTIFS SUR LES FACTEURS EN AMONT	INTERVENTIONS DE LA DRSP	INTERVENTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE DES CIUSSS	INTERVENTIONS D'AUTRES SECTEURS
<p>les autres services des membres du RSIJ répondront aux besoins de tous les jeunes qui se présenteront dans ces services.</p>	<p>de prévention adaptées dans les services Aire ouverte et les services de type clinique jeunesse.</p> <p>4. Expertise-conseil auprès des équipes dédiées Aire ouverte et des équipes des cliniques jeunesse pour le déploiement d'activités de promotion de la santé et de prévention dans leurs offres de services, selon les besoins identifiés dans chaque territoire et en arrimage avec les offres de services existantes.</p> <p>5. Expertise-conseil auprès des équipes dédiées des Aires ouvertes et des cliniques jeunesse sur les meilleures pratiques en participation citoyenne afin de favoriser la participation des jeunes et des familles à l'élaboration et à l'évaluation de l'offre de services.</p>	<p>consommation de substances, de saines habitudes de vie, d'habitudes numériques, etc. Incontournable</p> <p>3. Services individuels et interventions de groupe en promotion et en prévention de la santé (santé mentale, sexualité, consommation de substances, habitudes de vie, habitudes numériques, etc.). Incontournable</p>	<p>groupe en promotion et en prévention dans le cadre du RSIJ.</p>
<p>Continuité et complémentarité des services</p> <p>5. D'ici 2025, les services Aire ouverte seront intégrés à un réseau assurant la continuité et la complémentarité des services préventifs pour les jeunes du RSSS, des milieux communautaires, scolaires et de l'enseignement post-secondaire.</p>	<p>6. Concertation et partenariats avec les milieux communautaires, scolaires et de l'enseignement post-secondaire et les CIUSSS pour la mise en œuvre de services intégrés et complémentaires dans la perspective d'un continuum, en particulier des activités de promotion et de prévention et des services de première ligne pour les jeunes et leur famille.</p>	<p>4. Concertation locale avec les partenaires du RSIJ pour soutenir les activités de démarchage, la compréhension de l'offre de services de chaque partenaire ainsi que l'arrimage et la complémentarité entre les offres de services des membres du RSIJ. Incontournable</p> <p>5. Partenariats : développement de corridors de services ou de trajectoires de soins vers des milieux cliniques ou d'autres services. Incontournable</p>	<p>-</p>
<p>Connaissances et compétences des équipes professionnelles</p> <p>6. D'ici 2025, les professionnel·les et intervenant·es des cliniques jeunesse et des Aire ouverte connaîtront les meilleures pratiques préventives spécifiques aux jeunes.</p>	<p>7. Production d'outils de référence, formation et expertise-conseil aux intervenant·es des CIUSSS des services de type clinique jeunesse et d'Aire ouverte sur les meilleures pratiques en matière de services préventifs spécifiques aux jeunes, de développement des compétences personnelles et sociales, et de création d'environnements favorables aux jeunes et exempts de violence.</p>	<p>6. Soutien clinique auprès des intervenant·es des services de type clinique jeunesse et Aire Ouverte. Incontournable</p>	<p>-</p>



OBJECTIFS SUR LES FACTEURS EN AMONT	INTERVENTIONS DE LA DRSP	INTERVENTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE DES CIUSSS	INTERVENTIONS D'AUTRES SECTEURS
Services préventifs et activités de promotion et de prévention en centres jeunesse			
<p>Disponibilité des services</p> <p>7. D'ici 2025, tous les jeunes hébergés dans les établissements de réadaptation des centres jeunesse auront accès à des services préventifs, incluant des programmes de développement des compétences personnelles et sociales (ex. : consommation de substances psychoactives, alimentation, sexualité saine et responsable, santé mentale, prévention du suicide, etc.).</p> <p>Connaissances et compétences des équipes professionnelles</p> <p>8. D'ici 2025, les intervenant-es et équipes cliniques des Centres jeunesse connaîtront les meilleures pratiques préventives spécifiques aux jeunes et pertinentes à leur travail, incluant le développement des compétences personnelles et sociales (ex. : consommation de substances psychoactives, alimentation, sexualité saine et responsable, santé mentale, prévention du suicide, etc.).</p>	<p>8. Expertise-conseil auprès des centres jeunesse et rétroaction sur les pratiques préventives incluant les programmes de développement des compétences personnelles et sociales des jeunes.</p> <p>9. Formation : développement d'une programmation de formations en matière de pratiques préventives, selon les besoins identifiés par les intervenant-es et équipes cliniques des centres jeunesse.</p> <p>10. Formations en promotion et en prévention aux intervenant-es et équipes cliniques des centres jeunesse, en collaboration avec les partenaires.</p>	<p>7. Interventions individuelles et de groupe en promotion et en prévention de la santé. Incontournable</p>	<p><i>Organismes communautaires :</i></p> <p>2. Interventions individuelles et de groupe en promotion et en prévention pour les jeunes hébergés dans les centres jeunesse.</p>